Noisy-le-Grand, le lundi 11 janvier 2017

Objet : **Compte-rendu du conseil d’école exceptionnel**

Le Conseil d’école s’est réuni le vendredi 17 novembre 2017 à 17h dans la salle des maîtres.

Étaient présents :

*- Mme Huret, maire adjointe chargée de l’éducation ;*

*- Mme Pirolli, maire adjointe déléguée au quartier sud ;*

*- Mme Maafi, représentante de la commune de Noisy-le-grand ;*

*- Mmes Bau, Chaput, Cornier, El Mazghi, Nguyen, Rouillon,Vilarasau et M. Baron, Cormerais, Inacio et Novel, représentants élus des parents d’élèves du groupe scolaire ;*

*- Mmes Aït Tayeb, Delhommeau, Rousseau et M ; Boisseau, enseignant de l’école maternelle ;*

- Mmes Caquelard, Dos Santos, Gaber, Keriven,Michel, Thomas, enseignantes de l’école élémentaire ;

- Mme Le Cabellec, directrice école maternelle ;

*- M. Col, directeur de l’école élémentaire ;*

*- Mme Lely, directrice du centre de loisirs maternel ;*

Secrétaire de séance : *Mme Michel*

L’ordre du jour abordé est le suivant :

*Réaménagement de l’école*

Mme Huret détaille le projet en expliquant que les services de l’urbanisme ont reporté le projet initialement prévu à cause de la construction des 2 nouveaux groupes scolaires Wallis et Simone Veil. Mme Dumélie sera la référente du projet de réaménagement.

Mme Huret indique que la mairie a débloqué un budget de 50 000 euros pour une étude géotechnique du sol. La mairie souhaite évaluer préalablement si une construction est envisageable. Le résultat de cette étude sera communiqué fin juin.

Le projet de réaménagement concerne :

* le bâtiment de restauration scolaire qui serait détruit puis reconstruit sans étage supplémentaire.
* la construction d’une salle polyvalente notamment pour les activités sportives destinée aux scolaires mais aussi aux associations de quartier
* la construction de locaux supplémentaires pour le groupe scolaire

Au terme de l’étude de faisabilité, la mairie consultera à nouveau le conseil d’école afin de déterminer spécifiquement les besoins en terme de locaux et les solutions proposées. Les anciens logements de fonction jouxtant la loge du gardien feront l’objet d’une étude pour être éventuellement inclus dans le projet. Une enquête de voisinage sera menée parallèlement.

*Sécurité*

Les clôtures autour de l’école ont été posées. Seul manque un portail au niveau du parking élémentaire qui sera posé prochainement. Au niveau du petit bois, le grillage déposé par les propriétaires de la nouvelle construction en bordure sera remplacé dans les prochaines semaines par la mairie. Mme Huret indique que les clôtures nouvelles seront prolongées le long de la route au printemps.

Concernant le PPMS, Mme Huret indique que la mairie va prochainement investir dans un système de géolocalisation avec une alarme spécifique reliée à la police municipale. Ce nouveau système sera déployé dans les 3 prochaines années.

Informatique

M. Col et Mme Le Cabellec détaillent le projet d’informatisation de l’école avec l’achat des vidéoprojecteurs. Les parents d’élèves se sont beaucoup investis dans ce projet et les directeurs des 2 écoles ont beaucoup démarché pour récolter des dons d’entreprise. Afin de clôturer ce dernier, ils demandent l’autorisation à la mairie de déplacer dans chaque classe un PC. Il ne réclame ni d’aide financière, ni d’assistance technique. Les enseignants souhaitent utiliser le plus efficacement possible les PC de la salle informatique à destination des enfants.

Ce projet permettra aux enseignants de dynamiser les apprentissages mais aussi de se former dans l’attente des futurs investissements informatiques que détaillent Mme Huret. Dans les 3 prochaines années, la mairie va équiper les écoles :

* de tableaux numériques interactifs pour les classes de cycle 3 (CM1-CM2)
* de chariots de 16 tablettes numériques par école

Mme Huret et Mme Pirolli se montrent très favorables au transfert des PC dans les classes mais avant toute autorisation, elles doivent consulter les services informatiques. Elles informeront les directeurs de la décision finale dans les 15 prochains jours.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h45.

La secrétaire de séance, La directrice, Le directeur,

**Copie transmise à :**

 - Madame l’inspectrice de l’Éducation nationale

 - Madame la Maire de Noisy-le-Grand

 - Mesdames et messieurs les représentants élus des parents d’élèves

- Mesdames et messieurs les membres de l’équipe enseignante